

BILAN DE L'ACTIVITÉ 2008

2008

2,43
millions
de tonnes
de déchets traités
par le SYCTOM

467 kg
de déchets
ménagers/habitant
sur le périmètre
du SYCTOM*

Baisse des tonnages collectés entre 2007 et 2008

27%
des déchets
collectés font l'objet
d'une valorisation
matière*

54% des déchets collectés font l'objet d'une valorisation énergétique*

11000 camions évités en 2008 grâce au transport alternatif

300000 logements types chauffés et pourvus en eau chaude grâce aux unités d'incinération du SYCTOM



FRANÇOIS DAGNAUD
Président du SYCTOM
de l'Agglomération parisienne

Dans la foulée des élections municipales, l'année 2008 a été marquée par le renouvellement de notre Comité syndical. Le SYCTOM de l'Agglomération parisienne a débuté la nouvelle mandature sur des bases saines. Le pilotage rigoureux de ses finances lui permet de continuer malgré la crise à relever le défi de la gestion durable des déchets dans une vision prospective.

Inspirées par le principe de responsabilité à l'égard des générations futures, nos orientations stratégiques ont été validées

a posteriori par la directive européenne déchets de novembre 2008 et le Grenelle de l'environnement. Notre action trouve en outre écho dans l'élaboration du plan régional d'élimination des déchets qui devrait être approuvé fin 2009 et dans la mise en œuvre de Paris Métropole.

La transformation de l'unité de tri et de valorisation énergétique à lvry Paris XIII, qui sera engagée à l'issue du débat public, constituera le chantier majeur de la décennie, d'une ampleur comparable au centre Isséane ouvert fin 2007. Avec la mise en service du centre de tri à Sevran, la construction du premier des centres de tri parisiens ou le lancement de 2 projets de méthanisation, ces projets témoignent des priorités du Syndicat : réduire les quantités de déchets, diversifier nos modes de valorisation, adapter nos capacités de traitement - encore déficitaires par rapport aux besoins - et développer les modes de transport alternatifs.

Notre gestion s'inscrit dans le temps long. Nos décisions actuelles trouvent leur fondement dans des choix solidaires, concertés il y a plusieurs années. Et elles engagent le SYCTOM pour l'avenir.

Le mouvement de baisse des tonnages de déchets traités, qui s'est accentué avec la récession amorcée en 2008, valide notre décision de réduire les capacités d'incinération de nos centres lors de leur renouvellement.

C'est à cette condition que nous pourrons tenir nos engagements en faveur du développement durable et remplir notre mission de service public. La réussite de nos projets continuera de reposer sur l'écoute de nos partenaires, sur notre capacité à faire partager nos choix, sur la qualité de nos projets, de leurs procédés industriels comme de leur intégration urbaine et architecturale, sur la solidarité entre nos territoires et sur le professionnalisme reconnu de nos équipes.



SYNTHÈSE D'EXPLOITATION

2008(1)

Les chiffres entre parenthèses correspondent aux données 2007

> Tonnage total de déchets ménagers sur le territoire du SYCTOM

> 2 606 604 tonnes

(2 652 210 tonnes)

Moyens humains au 31/12/2008 :

→ SYCTOM: 115 agents

Exploitants privés des unités de traitement du SYCTOM: 766 personnels

(1) Ces chiffres ont été arrêtés le 28 avril 2009. Compte tenu des délais, certaines valeurs ont dû être publiées sans une validation formelle de l'ensemble des partenaires du SYCTOM. Tri - recyclage des collectes sélectives

166 903 tonnes

Déchets traités

par le SYCTOM

2 428 696 tonnes

(2 479 243 tonnes)

dont tonnages OM

2 039 875 tonnes

(2 072 229 tonnes)

(166 388 tonnes)

Tri des encombrants

192 436 tonnes (202 559 tonnes)

Déchetteries du SYCTOM

29 482 tonnes (38 067 tonnes)

UIOM apports directs

1 651 496 tonnes (1 308 991 tonnes)

inclus déclassements
3 647 tonnes

Transfert Romainville *
Apports directs

300 748 tonnes

inclus déclassements 8 622 tonnes

Déversements en ISDND

87 632 tonnes (71 778 t)

Verre

112 421 tonnes

(106 128 tonnes)

Déchets communes non déversantes

65 487 tonnes (66 839 tonnes) Ne transitant pas par le SYCTOM

110 467 tonnes

Transitant par le SYCTOM

1 954 tonnes (2 902 t)

Ne transitant pas par le SYCTOM Centres SYCTOM 118 108 tonnes (109 272 tonnes)

Centres privés 48 794 tonnes (57 115 tonnes)

Centres SYCTOM 96 416 tonnes (114 090 tonnes)

Centres privés 96 020 tonnes (88 470 tonnes)

Déchetteries du SYCTOM 29 286 tonnes (38 067 tonnes)

> UIOM SYCTOM 1 527 006 tonnes (1 172 392 tonnes)

UIOM Privées 55 684 tonnes (84 508 tonnes)

ISDND 68 806 tonnes (52 091 tonnes)

UIOM SYCTOM 99 005 tonnes (7 630 tonnes)

UIOM Privées 16 088 tonnes (1 917 tonnes)

ISDND 180 942 tonnes (348 854 tonnes)

Apports directs 87 328 tonnes (71 569 tonnes) déclassements 304 tonnes (209 tonnes) Recyclage 117 008 tonnes (118 634 tonnes)

Refus incinéré 32 861 tonnes (24 895 tonnes)

Refus mis en CET 17 033 tonnes (22 858 tonnes)

Valorisation 86 895 tonnes (75 174 tonnes)

Refus mis en CET 105 542 tonnes (127 385 tonnes)

Valorisation 15 282 tonnes (20 071 tonnes)

Refus incinéré 828 tonnes (707 tonnes)

Refus mis en CET 13 371 tonnes (17 290 tonnes)

Mâchefers évacués 328 662 tonnes (278 579 tonnes) Ferreux vendus **36 079 tonnes** (33 126 tonnes) Non-ferreux vendus 2 321 tonnes **REFIOM** 41 691 tonnes (33 506 tonnes) Electricité vendue 103 615 Mwh (129 611 Mwh) 3 386 Mwh Vapeur autre (33 036 Mwh) Vapeur vendue (CPCU) 2 541 579 Mwh (2 147 651 Mwh)

Total
valorisation matière
698 625 tonnes
soit 27 % des déchets
(633 184 tonnes)

dont mâchefers, ferreux et non-ferreux 367 062 tonnes (313 744 tonnes)

Total valorisation
énergétique
Ordures ménagères
+ déclassement + refus de tri

1 731 472 tonnes soit 54 %* des déchets (1 426 694 tonnes)

Total stockage SYCTOM en ISDND

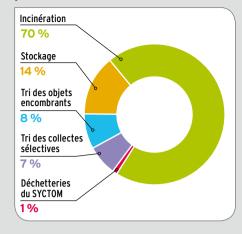
Ordures ménagères + déclassement

337 380 tonnes soit 17 % des déchets (662 181 tonnes)

Ordures ménagères + déclassement + refus de tri

473 631 tonnes soit 19 % des déchets (830 237 tonnes)

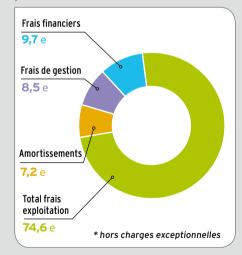
Répartition des tonnages par modes de traitement



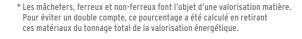
Coût du traitement à la tonne

Collecte sélective	201,39 e
Objets encombrants	102,81 e
Incinération avec valorisation énergétique	68,92 e
Stockage	91,46 e

Utilisation de la redevance pour 100 euros*



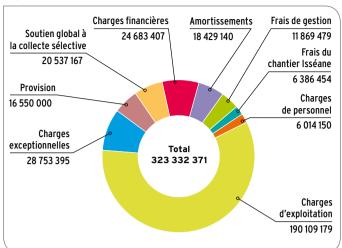
Recyclage 112 378 tonnes (105 982 tonnes)



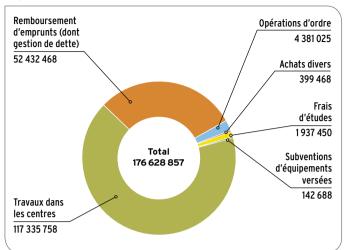


BUDGET 2008 DU SYCTOM: 499,96 ME

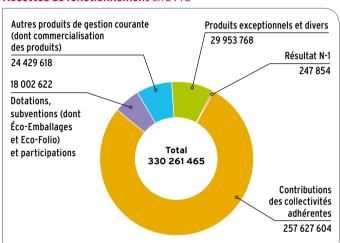
Dépenses de fonctionnement en ETTC



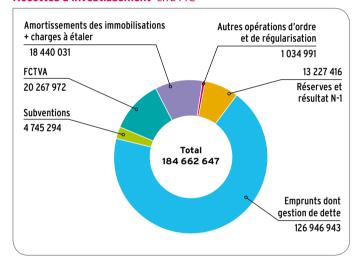
Dépenses d'investissement en ETTC



Recettes de fonctionnement en ETTC



Recettes d'investissement en ETTC



5,5 millions d'habitants

84 communes

5 départements d'Île-de-France Le SYCTOM de l'Agglomération parisienne est moteur pour la protection de l'environnement. Chargé de traiter et valoriser les déchets ménagers de la moitié des Franciliens, soit près de 10 % de la population nationale, il contribue par ses engagements et son activité à promouvoir le développement durable sur son territoire.

Une mission de service public

Le SYCTOM de l'Agglomération parisienne est un établissement public qui regroupe 84 communes réparties dans 5 départements : Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Yvelines. Il traite et valorise les déchets de 5,5 millions d'habitants, soit la moitié des Franciliens et près de 10 % de la population française.

Dans une optique de gestion durable des déchets, le SYCTOM a pour stratégie de :

- contribuer à réduire la production de déchets,
- diversifier ses modes de valorisation et augmenter

ses capacités de traitement, au profit du recyclage matière et organique,

- limiter le recours au stockage,
- maîtriser les impacts sanitaires et environnementaux de son activité, en particulier les émissions de qaz à effet de serre,
- agir dans la transparence et la concertation.

Les installations du Syctom

En 2008, le SYCTOM comptait 14 unités de traitement des déchets réparties dans 8 communes.

Il a également mobilisé 17 installations privées.

En construction : 1 centre de tri des collectes sélectives à Paris dans le XV^e arrondissement, 1 unité de méthanisation à Romainville et 1 plateforme fluviale à Bobigny.

En projet : 1 centre de méthanisation au Blanc-Mesnil/ Aulnay-sous-Bois, 2 centres de tri des collectes sélectives à Paris XII et Paris XVII et 1 centre de pré-tri et de transfert fluvial des objets encombrants à Paris XIII.